Administration communale
de
NOMMERN

CONVOCATION

Le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Nommern, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, prie les membres du Conseil communal d'assister à une réunion publique du conseil communal **mercredi, le 6 novembre 2019 à 14.00 heures** dans la salle des séances à la Mairie à Nommern en vue de délibérer sur les objets de l'ordre du jour suivant :

En séance publique :

1. Approbation du plan de gestion forestière 2020 et du Plan de protection de la nature 2020
2. Décision concernant une demande d'admission différée au premier cycle de l'enseignement fondamental
3. Approbation d'un acte d'acquisition d'une emprise de voirie à Schrondweiler, 19, Rue Geischleid
4. Approbation d'un compromis d'acquisition d'une parcelle de terrain à Meysembourg dans le cadre de la construction du réseau d'eau FILANO
5. Approbation d'un lotissement de terrains à Nommern, Rue de l'eau (Pecirep)
6. Approbation d'un compromis de cession de terrain à Nommern, Rue de l'Eau (Pecirep)
7. Modification ponctuelle du Plan d'aménagement général (PAG) concernant le secteur protégé de type « environnement naturel et paysage » ainsi que d'autres zones de la partie graphique et écrite (1er vote) – MOPO 6
8. Modification des statuts du Syndicat pour l'aménagement et la gestion du Parc Naturel « Mëllerdall »
9. Modification des statuts du Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets ménagers du nord et du centre (SIDEC)
10. Approbation d'un devis relatif à des travaux de réfection au niveau du réservoir d'eau à Oberglabach
11. Approbation de contrats de location de conteneurs pour vélos
12. Tableau des modifications budgétaires ordinaires 2019
13. Modification du règlement taxe portant fixation des tarifs de l'abonnement « Night Card Nommern »

Nommern, le 25 octobre 2019
Pour le collège des bourgmestre et échevins

le secrétaire communal
Laurent REILAND
(contreseing art. 74 LC)

ADMINISTRATION COMMUNALE NOMMERN

le bourgmestre
John MÜHLEN

Secrétariat communal
31, rue Principale - L-7465 Nommern - Tél. : 83 73 18 210 - Fax : 83 73 18 299 - www.nommern.lu - commune@nommern.lu